



L'aiguillon des collèges

joindre les militants SUD des collèges
07 800 29 496

Novembre 2017

créé, alimenté par des agents des collèges syndiqués à SUD, ce bulletin vous informe de vos droits, de l'actualité dans les collèges du Nord. Faites-nous remonter vos questions, préoccupations, etc..

Un sacré bordel dans les collèges !

Années après années, les rentrées se font de plus en plus difficiles et compliquées dans les collèges. Le manque de moyens aussi bien humain que matériel se fait de plus en plus criant.

Pour couronner le tout cette année, Macron s'attaque à coup d'ordonnances au Code du travail protégeant les salariés mais aussi les fonctionnaires. Ce banquier a aussi pour objectif de s'attaquer au Service public par une **baisse de dotations de 13 milliards d'€, désuniformisation et le gel du point d'indice, l'augmentation de la CSG, le rétablissement du jour de carence (à partir du 1^{er} janvier 2018), et la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires dont 70 000 dans nos collectivités territoriales.** Le premier coup de massue du gouvernement qui date de cet été supprime les contrats aidés (160 000 sur toute la France).

JR Lecerf a annoncé, lui, lors de l'Assemblée départementale du 9 octobre 2017 que **300 des 470 contrats aidés dans les collèges seront supprimés (99 d'ici la fin 2017, et 190 entre janvier et août 2018).** Ces contrats sont cassés sans explications, et ceci est perçu comme une grande violence par nos collègues qui sont déjà en situation de précarité.

Que vont-ils devenir ? Des bénéficiaires du RSA ? Des employés surexploités de sociétés de nettoyage privées ? **Les contrats aidés représentent par ailleurs environ un tiers des emplois dans nos collèges. La surcharge de travail qui va découler de cette décision va générer ou accentuer des problèmes de santé pour les agents qui vont rester.** Cette mesure ne va pas arranger le climat particulièrement tendu, voire explosif dans certains établissements. **Pour SUD, c'est simple, ces emplois sont utiles et permettent le fonctionnement des collèges. Nos 470 collègues doivent être titularisés !**

Etonnamment, le Département du Nord, au lieu de recruter, et après avoir supprimé la bourse à l'emploi, vient de mettre en ligne des offres d'emploi sur intranet pour les agents titulaires. Nous n'y comprenons plus rien ! Les collèges ont toujours besoin d'agents et pas d'un mouvement en interne ! Mais il ne suffit pas de déshabiller Paul pour rhabiller Pierre... **Cela ne changera en rien la surcharge de travail subie par une population d'agents vieillissants. Surcharge due à un sous-effectif entretenu et croissant d'année en année par les différents exécutifs départementaux successifs.**

Mais comment comptent-ils résoudre ces problèmes qu'ils ont générés ? Ben par l'**externalisation des missions en collège** pardi !

J. Cottenye, vice-présidente aux collèges a, lors de l'assemblée départementale, justifié la privatisation des missions de nettoyage, d'entretiens et de cantines, en affirmant que « le recours à des sociétés privées de nettoyage était la seule solution pour assurer un service public au quotidien dans les collèges, et pour réagir face à la pénibilité du travail, au vieillissement des agents et aux arrêts maladie ».

Allons bon, nous avons toutes et tous déjà pu constater qu'un agent de nettoyage du privé travaillant de 3 à 5 h par jour ne pouvait remplacer un agent de collège travaillant 8 à 10h !

En fait, il s'agit de **vider progressivement les collèges du personnel statutaire et de les remplacer par des salariés « Kleenex » ou « Clinitex »,** qui au-delà des conséquences sur la qualité du service rendu, réduit également la communauté éducative auprès des enfants. Au secours, ils veulent achever nos collèges !

Petit rappel : en 2016, le Conseil départemental du Nord avait fait **2 millions d'€ d'économie sur la masse salariale (ça fait 550 agents départementaux en moins !),** réinjecté en 2017 pour l'achat de l'Abbaye de Vaucelles. Peut-être que le Conseil départemental du Nord ambitionne d'y brasser une nouvelle bière : la « JRL » !

Mais face à ces attaques sans précédent dans les collèges, il n'est pas trop tard pour unir nos forces dans une mobilisation collective de lutte, afin de sauver notre Service Public en danger. Rejoindre la mobilisation contre les ordonnances et contre le démantèlement du Service public, c'est aussi défendre nos collèges !

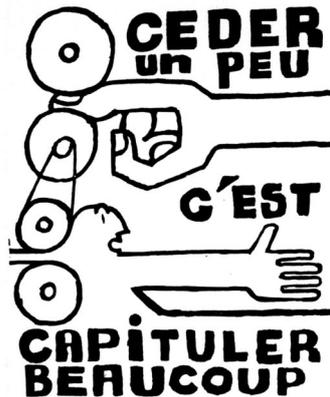
Un dialogue social à la hussarde !

Les organisations syndicales ont été invitées à une réunion le 5 octobre dernier concernant **une expérimentation en cours dans certains collèges du Nord. Il s'agit d'externaliser l'entretien des locaux, voire la restauration. Ça signifie confier nos missions à des entreprises privées !**

Outre le fait que **les représentants du personnel aient été considérés avec mépris par l'administration** présente en nombre ce jour-là (aucun document transmis permettant une préparation et une bonne compréhension des éléments, des réponses sur un ton agressif), **nous avons bien compris que nous n'avions pas notre mot à dire dans cette expérimentation, où les dés semblent être pipés.**

En clair, il nous a été annoncé que **l'expérimentation allait s'étendre de 16 à 43 collèges** et 89 % des gestionnaires auraient déclarés être satisfaits des prestations du privé ! Sans blague ! Mais satisfaits de quoi au juste : d'avoir rapidement quelqu'un sous la main, plutôt que de la qualité du service rendu ? **L'expérimentation, qui a démarré en novembre 2016, alors qu'elle devait prendre fin en juin dernier, continue !**

Ou bien ils ne sont pas sûrs d'eux concernant l'externalisation, ou alors ils sont déjà en train de nous mettre en place une externalisation effective de façon déguisée... Connaissant ceux d'en haut, nous pencherions plus pour la 2ème hypothèse !



Space Cowboys 2 : On y va ou on y va pas ?

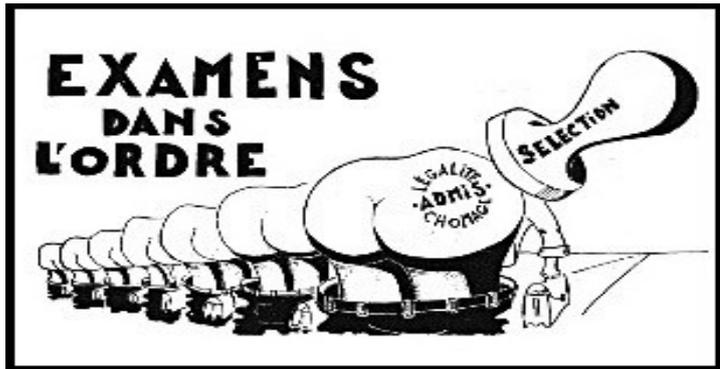
Lors du mois de mai dernier, nous, chargés de maintenance, avons été convoqués à la demande de l'exécutif et de son armée mexicaine de chefs, pour subir une batterie de tests avant d'être mis sur orbite.

Premier test écrit : un quiz sur les métiers d'électricien, de plombier-chauffagiste, de peintre et de menuisier. Certaines questions venaient tout droit du site internet type « Bob le bricoleur.com », ce qui en a interpellé plus d'un. Ces pratiques de bricolage du dimanche nous ont fait doucement sourire. On aurait pu mal le prendre !

Second rendez-vous de l'après-midi pour des tests psychotechniques. Pour les agents qui ont fait, il y a quelques dizaines d'années, leurs « 3 jours » pour le service militaire, le parallèle est évident. Allons-nous être aptes à servir le Département, ou même la France, ou mieux encore sauver la Terre ?...

Lors de la journée suivante il nous a été imposé une épreuve de plomberie qui ne pouvait être réalisée que par un professionnel chevronné ! Les évaluations sur les autres métiers, même si elles étaient plus accessibles, restaient néanmoins difficiles pour des collègues travaillant depuis des décennies sur des espaces verts, et plus proches de la retraite que de passer un C.A.P.

A l'issue de ces 2 journées, nous nous demandons bien quel est l'objectif de ces évaluations, mais surtout de ces tests psychotechniques. Pourquoi vouloir lire dans nos têtes ? Que vont-ils en faire de ces évaluations ? Nous dire ensuite qu'on n'aurait pas les compétences, pour pouvoir nous remplacer par du privé ?



Sans aucun doute nous allons devenir des supers agents polyvalents !... Nos fiches de poste, de plus en plus étoffées, attestent de l'augmentation et de la multi complexité de ce qui nous est demandé, au regard du manque de moyens et du manque d'effectifs. **Il nous est impossible d'être efficaces à 100% dans tous les domaines, et nous ne pouvons être experts en tout ! La polyvalence a ses limites. Malgré ce qu'en pense la hiérarchie, nous ne sommes pas interchangeables.**

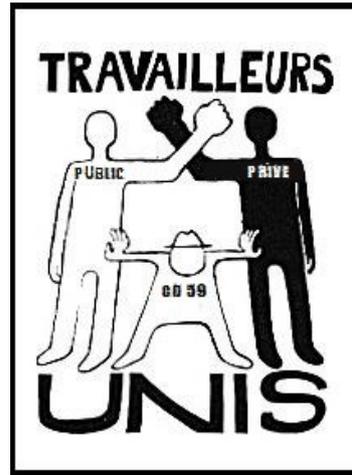
Alors que nous, chargés de maintenance, nous posons des questions sur notre avenir, nous attendons à présent que l'exécutif donne du sens à notre futur.

Pour le moment, c'est pas gagné ! Les Equipes Mobiles ne sont pas « En Marche ». Elles vont d'ailleurs bientôt être rebaptisées Equipes Immobiles ! **JR aura bientôt fini son mandat qu'on ne saura toujours pas « quand qu'on va où » ! D'ici là, un certain nombre d'entre nous aura fait valoir son droit à la retraite.** Ça au moins, ça aura du sens !

Et c'est peut-être ça qu'ils attendent là-haut d'ailleurs, pour pouvoir ensuite confier la maintenance aux copains du privé. Et qui sait, peut-être que d'ici là, les équipes mobiles participeront à la restauration du patrimoine que s'offre JRL...

(Hygiène et sécurité) alimentaires mon cher Watson !

Depuis quelques temps la société Clinitex, payée par le Département, envoie ses « petites mains corvéables à merci »



2 à 3 h par jour travailler dans la cuisine de certains collèges, en lieu et place d'un ou plusieurs agents non remplacés, afin d'accomplir un travail essentiellement à la plonge pour le moment.

Mais ça ne peut se faire n'importe comment !

En effet, nous rappelons que, pour pouvoir travailler en cuisine, ces personnes doivent avoir suivi les formations et habilitations nécessaires à leur

environnement de travail (PMS-HACCP). Celles-ci doivent être assurées par l'employeur, en vue d'accomplir leur mission. Mais c'est sous la responsabilité du responsable de cuisine qu'incombe cette vérification !

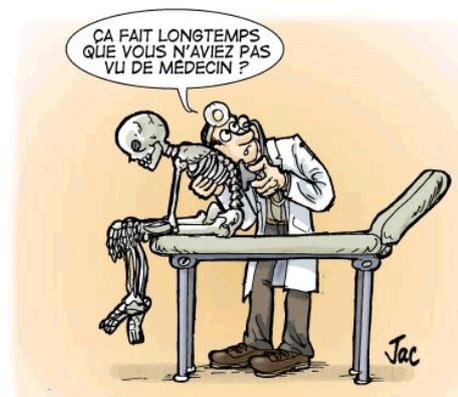
Nous conseillons donc à celui-ci de vérifier que toutes les procédures nécessaires au bon déroulement de l'exécution des tâches au sein de la cuisine soient conformes. **En cas de problème sanitaire sa responsabilité sera engagée !**

Entretiens infirmiers : on n'en veut pas de cette médecine au rabais !

Notre patron a signé une convention avec le Centre de gestion du Nord, pour que, vu que ce dernier n'a plus assez de médecins, les agents de collège puissent être reçus en consultation à la Médecine préventive par des infirmiers.

Pour SUD, l'entretien infirmier ne peut remplacer la consultation du médecin. Ça vous choque pas vous ? C'est comme si on demandait à un maçon de jouer les architectes. L'infirmier et le médecin ne sont pas interchangeables, ils sont complémentaires. Priver les agents du diagnostic médical, c'est mettre en péril la prévention des risques professionnels.

Mais l'entretien infirmier n'est pas un passage obligatoire. Vous pouvez le refuser, si vous souhaitez être reçu directement par le médecin du Centre de gestion. Il vous suffira simplement de le signifier clairement.



Pour rester connecté avec **Sud**

- Dans notre espace intranet Contact
- Sur notre site internet www.suddepartementnord.org
- Sur notre page Facebook : www.facebook.com/suddepartementnord
- Sur twitter : @sudcg59

